

Mixité sociale des collèges sur la commune de Clermont-Ferrand

Aude Cadoret, Éric Loustau – Rectorat de Clermont-Ferrand

22 mars 2017

Séminaire technique régional

Animation du volet éducatif du contrat de ville

Atelier « Les leviers à activer pour assurer la mixité sociale »

Outils, méthodes et sources

- Service statistique académique
 - Base Elèves Académique (données sur les catégories socioprofessionnelles)
 - Lieu de résidence des élèves (élèves géolocalisés à l'adresse)
- L'outil « carte scolaire » du ministère (DEPP)
 - Tableau des effectifs par catégorie socioprofessionnelle pour chaque collège
 - Tableau des écarts par rapport à l'ensemble d'un territoire
 - Indice de « ségrégation »
- Conseil départemental du Puy-de-Dôme
 - Carte scolaire (à la rue) des collèges
- Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du Puy-de-Dôme
 - Demandes de dérogations

Collèges de Clermont-Ferrand et catégories socioprofessionnelles

- Les collèges scolarisent des élèves aux profils différents :
 - Davantage d'élèves favorisés en centre-ville
 - Davantage d'élèves défavorisés en périphérie
 - Caractéristique de la ségrégation résidentielle dans les agglomérations françaises
- Notre définition : on peut parler de ségrégation sociale si des établissements voisins accueillent des proportions différentes d'élèves favorisés ou défavorisés
- Les différences entre collèges sont difficiles à quantifier
 - Utilisation de l'outil du ministère « carte scolaire » avec tableau des écarts et indice de ségrégation

Tableau des écarts et mesure de la ségrégation

Tableau des écarts entre chaque collège et l'ensemble des collèges du tableau					
	Très favorisé	Favorisé	Moyen	Défavorisé	Indices de ségrégation
GERARD PHILIPPE CLERMONT-FERRAND	-25.8 ①	-4	-2.2	32.1	0.2 ②
LUCIE AUBRAC CLERMONT-FERRAND	-13.3	-2.2	2.7	12.8	0.04
LA CHARME CLERMONT-FERRAND (REP+)	-28.2	-5.8	-8.4	42.4	0.32
JEANNE D'ARC CLERMONT-FERRAND	6.2	-2	-1.5	-2.7	0.01
BLAISE PASCAL CLERMONT-FERRAND	7.8	-0.1	6.5	-14.2	0.04
CHARLES BAUDELAIRE CLERMONT-FERRAND (REP+)	-25	-2.7	-7.7	35.4	0.23
ALBERT CAMUS CLERMONT-FERRAND (REP+)	-26.5	-7.2	-7.3	41	0.29
ROGER QUILLIOT CLERMONT-FERRAND	-12.8	-1.7	2.2	12.3	0.04
MASSILLON CLERMONT-FERRAND (PR)	42.2	-1.7	-11.4	-29.1	0.32
SAINT ALYRE CLERMONT-FERRAND (PR)	21.2	0.9	-0.5	-21.6	0.11
FRANC ROSIER CLERMONT-FERRAND (PR)	-12.5	4.1	12.1	-3.7	0.04
LES CORDELIERS CLERMONT-FERRAND (PR)	-17	2.8	19.7	-5.5	0.09
FENELON CLERMONT-FERRAND (PR)	19.7	8.2	-1.6	-26.3	0.14
I. ET F. JOLIOT-CURIE AUBIERE	0.7	1	-0.1	-1.6	0
SAINT JOSEPHAUBIERE (PR)	-9.5	2.5	16.2	-9.2	0.06
MOLIERE BEAUMONT	-0.5	2.4	6.1	-8.1	0.01
TEILHARD DE CHARDIN CHAMALIERES	16.2	3.5	-7.2	-12.5	0.06
SAINTE THECLECHAMALIERES (PR)	14.4	1.9	4.1	-20.4	0.07
Indice de ségrégation					0.11

- ① Le collège 1 scolarise 5.8% d'élèves très favorisés, contre 31.6% dans l'ensemble des collèges de ce tableau, soit un écart de -25.8% d'élèves très favorisés. ② Compte tenu de ces écarts, le collège a un indice de ségrégation de 0.2 : **plus l'indice est élevé, plus le collège a un profil social différent du territoire sélectionné (plus favorisé/plus défavorisé...)**

Mesure de la ségrégation pour Clermont-Ferrand et alentours

- Selon le territoire sélectionné, différents collèges se distinguent.
 - Clermont-Ferrand et alentours
 - Un collège privé au centre-ville accueille une population significativement favorisée par rapport aux collèges sélectionnés (indice de ségrégation 0.32).
 - Un collège public au nord est accueille une population significativement défavorisée (0.32).
 - Clermont Nord
 - Les 2 collèges privés se distinguent avec une population très favorisée.
 - Clermont-Ferrand centre
 - Un collège privé au centre-ville est favorisé (indice de ségrégation 0.1).
 - Un collège public est relativement défavorisé (0.06).
- Face à ces constats, besoin de quantifier les causes :
 - Ségrégation résidentielle
 - Phénomènes d'attractivité/d'évitement

Elèves affectés par dérogation

Collège	Ville	Formation	Capacité d'accueil	Secteur attendus	Secteur affectés	% secteur affectés	Dérogation affectés	%affectés par dérogation *
Collège public 1	BEAUMONT	6ème	85	84	55	65.5%	30	35.3%
Collège public 2	CLERMONT FERRAND	6ème	86	115	62	53.9%	23	26.7%
Collège public 3	CHAMALIERES CEDEX	6ème	172	133	84	63.2%	79	45.9%
Collège public 4	CLERMONT FERRAND CEDEX 1	6ème	115	134	97	72.4%	3	2.6%
Collège public 5 (REP+)	CLERMONT FERRAND	6ème	114	134	87	64.9%	4	3.5%
Collège public 6	CLERMONT FERRAND CEDEX 1	6ème	171	149	98	65.8%	73	42.7%
Collège public 7	CLERMONT FERRAND CEDEX 1	6ème	111	77	54	70.1%	57	51.4%
Collège public 8	AUBIERE CEDEX	6ème	172	162	129	79.6%	39	22.7%
Collège public 9 (REP+)	CLERMONT FERRAND	6ème	114	119	60	50.4%	30	26.3%
Collège public 10 (REP+)	CLERMONT FERRAND	6ème	120	119	73	61.3%	47	39.2%
Collège public 11	CLERMONT FERRAND	6ème	144	128	73	57.0%	62	43.1%
Collège public 12	GERZAT	6ème	173	182	124	68.1%	43	24.9%

* y compris PSP : parcours scolaire particulier (à noter présence de sections sportives au collège 7)

- La part de 6^e affectés dans l'établissement par dérogation est une mesure de l'attractivité du collège : plus elle est élevée, plus l'établissement attire des élèves, dans la limite de sa capacité d'accueil.
- Dans le cas des collèges 5 (REP+) et 4, la part d'élèves venant par dérogation est faible (seulement 3 %).
- À l'inverse, la moitié des entrants en 6eme au collège 7 viennent par dérogation.

Collège de secteur / collège de scolarisation

		Secteur de carte scolaire											Total collégiens résidents ou scolarisés dans le Puy-de-Dôme	
		Collège public 1	Collège public 2	Collège public 3	Collège public 4	Collège public 5 (REP+)	Collège public 6	Collège public 7	Collège public 8	Collège public 9 (REP+)	Collège public 10 (REP+)	Collège public 11		Autres
Collège de scolarisation	Collège public 1	277	2	1	9	1	2	0	20	15	1	0	19	347
	Collège public 2	0	230	1	16	90	17	1	3	7	22	12	48	447
	Collège public 3	5	11	534	3	9	10	13	1	17	8	62	60	733
	Collège public 4	1	10	4	385	5	33	15	3	27	3	6	21	513
	Collège public 5 (REP+)	0	17	1	3	308	16	1	0	1	8	6	11	372
	Collège public 6	14	23	10	82	12	308	19	8	48	7	36	72	639
	Collège public 7	8	13	10	40	12	37	233	8	59	5	8	33	466
	Collège public 8	15	2	5	19	3	1	0	596	34	1	3	73	752
	Collège public 9 (REP+)	2	5	1	12	4	6	2	1	260	0	0	4	297
	Collège public 10 (REP+)	1	25	6	4	49	31	2	0	2	320	5	28	473
	Collège public 11	0	48	5	5	3	8	3	1	2	8	449	20	552
	Collège privé 12	15	18	39	45	2	96	37	27	19	13	33	122	466
	Collège privé 13	13	4	2	15	1	2	5	57	27	2	1	76	205
	Collège privé 14	2	42	42	12	13	94	16	8	16	18	139	126	528
	Collège privé 15	2	89	8	21	56	10	2	2	8	24	11	154	387
	Collège privé 16	1	37	0	6	51	7	0	0	6	16	1	78	203
	Collège privé 17	8	4	142	10	0	10	8	11	17	17	75	112	414
	Collège privé 18	37	7	76	24	3	19	66	52	82	3	16	143	528
	Collège privé 19	2	11	0	14	13	12	3	2	9	6	6	10	88
	Autres	17	25	35	22	28	12	13	39	25	20	21	19848	20105
	Total collégiens résidents ou scolarisés dans le Puy-de-Dôme	420	623	922	747	663	731	439	839	681	502	890	21058	28515

En 2013, 347 élèves au total étaient scolarisés au collège 1. Parmi eux, 277 résidaient dans le secteur de ce collège, 2 dans le secteur du collège 2 et 19 dans des secteurs « autres » non sélectionnés dans ce tableau.

Tester l'impact des évitements sur le profil social d'un collège : méthode

- On compare la composition sociale du collège :

Collège de scolarisation	Très favorisé	Favorisé	Moyen	Défavorisé	Non renseigné	Total
<i>Collège public 9 (REP+)</i>	9%	12%	20%	55%	3%	100%

- Avec la composition sociale des élèves qui résident sur le secteur de carte scolaire :

Secteur de carte scolaire	Très favorisé	Favorisé	Moyen	Défavorisé	Non renseigné	Total
<i>Secteur du collège public 9 (REP+)</i>	22%	14%	25%	36%	4%	100%

- Pour obtenir le différentiel suivant :

	Très favorisé	Favorisé	Moyen	Défavorisé	Non renseigné	Total
Collège 9- secteur 9	-13%	-1%	-4%	+19%	-1%	0%

- Par exemple, le collège 9 scolarise 9% d'élèves très favorisés alors que le secteur de carte scolaire compte 22% d'élèves très favorisés, soit un différentiel de -13% par rapport aux élèves « théoriques » que le collège aurait dû scolariser en cas d'application stricte de la carte scolaire.

Tester l'impact des évitements sur le profil social d'un collège : résultats

(élèves scolarisés dans le public ou le privé)

Collège de secteur du lieu de résidence	Ecart de composition sociale entre élèves résidents / élèves scolarisés				
	Très favorisé	Favorisé	Moyen	Défavorisé	Non renseigné
Collège public 1	-6%	-1%	4%	3%	0%
Collège public 2	-10%	0%	-9%	18%	1%
Collège public 3	-7%	1%	3%	3%	0%
Collège public 4	-7%	-2%	-4%	8%	6%
Collège public 5 (REP+)	-3%	-1%	-1%	0%	4%
Collège public 6	2%	3%	2%	-2%	-5%
Collège public 7	-7%	3%	3%	3%	-1%
Collège public 8	-4%	0%	0%	4%	1%
Collège public 9 (REP+)	-13%	-1%	-4%	19%	-1%
Collège public 10 (REP+)	-6%	-5%	-5%	15%	1%
Collège public 11	-12%	1%	4%	6%	1%
Total général	-5%	0%	0%	5%	0%

- Dans la majorité des cas, les collèges publics scolarisent moins d'élèves favorisés que l'ensemble des élèves qui résident sur leur zone de sectorisation.
- En effet, parmi les élèves du secteur, certains se dirigent vers le privé, et le profil de ces élèves est globalement plus favorisé que ceux du public.

Tester l'impact des évitements sur le profil social d'un collège : résultats

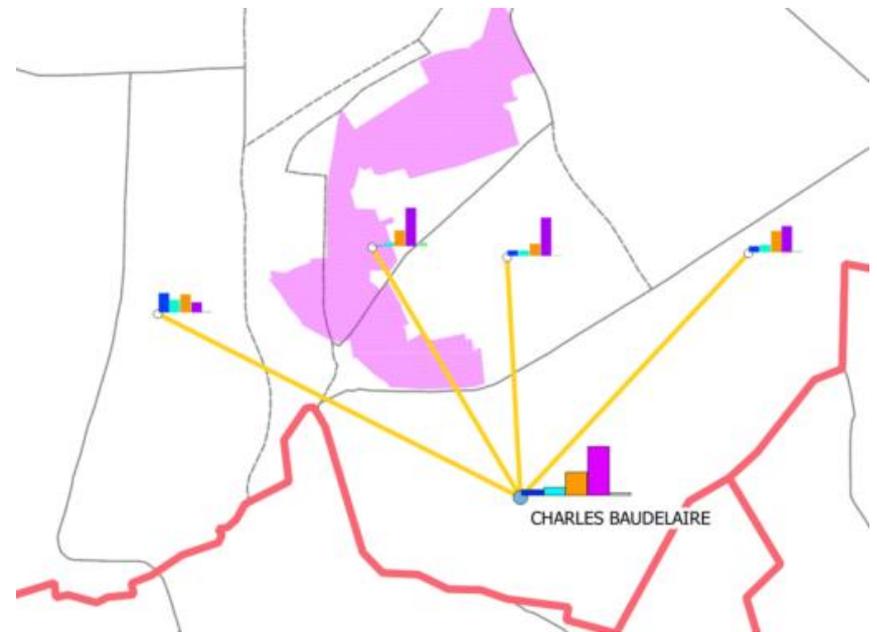
(uniquement élèves scolarisés dans le public)

Collège de secteur du lieu de résidence	Ecart de composition sociale entre élèves résidents / élèves scolarisés (uniquement élèves scolarisés dans le public)				
	Très favorisé	Favorisé	Moyen	Défavorisé	Non renseigné
Collège public 1	-1%	-2%	3%	0%	1%
Collège public 2	-6%	-1%	-2%	8%	1%
Collège public 3	-3%	0%	2%	1%	0%
Collège public 4	-4%	-1%	-4%	5%	5%
Collège public 5 (REP+)	0%	1%	2%	-6%	4%
Collège public 6	10%	4%	2%	-9%	-7%
Collège public 7	-3%	3%	1%	1%	-2%
Collège public 8	-4%	0%	0%	3%	1%
Collège public 9 (REP+)	-7%	-1%	-2%	11%	-1%
Collège public 10 (REP+)	-1%	-2%	-3%	6%	0%
Collège public 11	-2%	0%	1%	0%	0%
Total général	0%	0%	0%	0%	0%

- Si l'on considère que les élèves du secteur qui choisissent une scolarisation dans le privé ne doivent pas être pris en compte dans ce calcul, on peut reprendre les tableaux en intégrant uniquement les élèves scolarisés dans le public.
- Par exemple, le collège 2 accueille moins d'élèves favorisés que son secteur scolaire (-6%). L'écart est encore plus important pour le collège 9 (-7%).

Impact du flux CM2-6^e

- But : observer si le choix du collège après le CM2 a tendance à renforcer la ségrégation
- Méthode :
 - On relie chaque école à un collège selon les flux d'élèves observés
 - On compare les catégories socioprofessionnelles des écoles et celle du collège



Impact du flux CM2-6^e

- On observe si le collège est plus favorisé/défavorisé que les écoles qui lui sont reliées

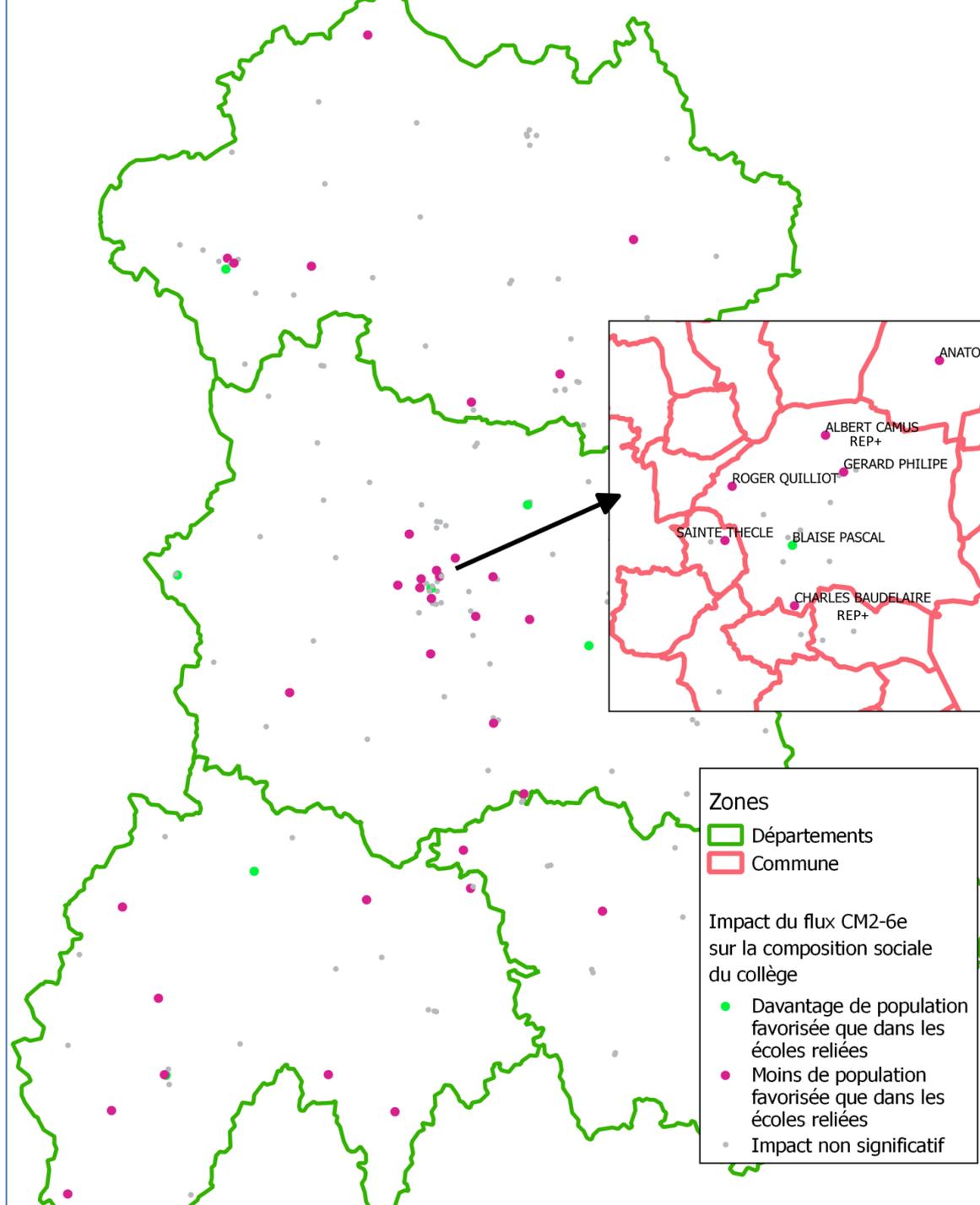
Exemple pour un collège de Clermont-Ferrand

	Répartition par catégorie socioprofessionnelle (en %)					
	Très favorisé	Favorisé	Moyen	Défavorisé	Non renseigné	Ratio "favorisé ou très favorisé" / "défavorisé"
Composition du collège	6.7	9.09	26.32	55.02	2.87	0.29
Composition des écoles reliées	14.51	12.62	26.81	43.22	2.84	0.63

Impact du flux CM2-6^e

- Constat :

- Certains collèges accueillent davantage d'élèves défavorisés que leurs écoles reliées (points rouges).
- Il s'agit souvent de collèges au profil défavorisé.
- Le passage CM2-6^e renforce donc la ségrégation pour ces collèges.



Conclusion

- A partir du constat initial, plusieurs profils d'établissements se dessinent :
 - Des collèges défavorisés du fait de la ségrégation résidentielle, d'autres défavorisés sur un territoire hétérogène mais touchés par de l'évitement
 - Certains collèges impactés par la proximité des établissements privés
 - Pour les collèges attractifs, certains attirant une population plus favorisée, d'autres une population moins favorisée
 - Pour certains collèges, le passage CM2-6^e n'est pas neutre et renforce la ségrégation

Communication

- Présentation aux différents acteurs :
 - Autorités académiques, chefs d'établissement, CDEN (conseil départemental de l'éducation nationale), séminaire (parents d'élèves, syndicats, enseignants, maires, députés, etc)
- Pistes d'action
 - Voir document de synthèse « Agir pour la mixité sociale et scolaire au collège » en 2017